

Théologie catholique (fiche nationale)

RNCP39475 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 6
Sigle	LICENCE — Licence
Code(s) NSF	126, 127
Formacode(s)	14241, 14201, 14232, 15280
Code(s) ROME	K1206, K2106, K2107, K1601, E1103
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit
Date d'échéance	31/08/2029

Certificateur(s)

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE · SIRET : 11004401300040

UNIVERSITE DE STRASBOURG · SIRET : 13000545700010

<https://www.unistra.fr/>

Partenaires habilités

1 organisme habilité, d'après la liste publiée par France compétences : 1 à former et organiser l'évaluation.

Organisme	SIRET	Habilitation
UNIVERSITE CATHOLIQUE DE L OUEST	78611668100010	Former et organiser l'évaluation

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

La licence est un diplôme national de l'enseignement supérieur conférant à son titulaire le grade universitaire de licence. Elle confère les mêmes droits à tous ses titulaires, quel que soit l'établissement qui l'a délivrée.

La licence atteste l'acquisition d'un socle de connaissances et de compétences dans un champ disciplinaire ou pluridisciplinaire. Elle prépare à la poursuite d'études en master comme à l'insertion professionnelle immédiate après son obtention et elle est organisée pour favoriser la formation tout au long de la vie.

La licence favorise la personnalisation des parcours de formation et offre des dispositifs d'accompagnement pédagogique, en tenant compte de la diversité et des spécificités des publics accueillis en formation initiale et en formation continue.

ACTIVITÉS VISÉES

- Analyse critique des textes de référence du christianisme et de la théologie catholique et de leur réception dans la société et la culture
- Analyse de documents historiques, philosophiques, théologiques et religieux, en particulier ceux en rapport avec catholicisme
- Analyse de situations impliquant le religieux dans ses dimensions sociales, éthiques, humaines, existentielles et culturelles, à la lumière de la théologie catholique et en dialogue avec d'autres traditions religieuses et courants de pensée
- Contribution au dialogue entre la religion chrétienne et les autres religions, ainsi qu'au dialogue entre religion et société
- Participation à des actions ou projets impliquant la religion dans un contexte scolaire, sociétal ou ecclésial
- Rédaction de documents ayant trait à la théologie (en particulier catholique), la philosophie, la religion, pour

différents supports de communication

- Enseignement de la religion (en particulier catholique) et de la culture religieuse

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Compétences transversales

- Utiliser les outils numériques de référence et les règles de sécurité informatique pour acquérir, traiter, produire et diffuser de l'information ainsi que pour collaborer en interne et en externe
- Identifier et sélectionner avec esprit critique diverses ressources dans son domaine de spécialité pour documenter un sujet
- Analyser et synthétiser des données en vue de leur exploitation
- Développer une argumentation avec esprit critique
- Se servir aisément des différents registres d'expression écrite et orale de la langue française
- Communiquer par oral et par écrit, de façon claire et non-ambiguë, dans au moins une langue étrangère.
- Identifier et situer les champs professionnels potentiellement en relation avec les acquis de la mention ainsi que les parcours possibles pour y accéder
- Caractériser et valoriser son identité, ses compétences et son projet professionnel en fonction d'un contexte
- Identifier le processus de production, de diffusion et de valorisation des savoirs
- Situer son rôle et sa mission au sein d'une organisation pour s'adapter et prendre des initiatives
- Travailler en équipe et en réseau ainsi qu'en autonomie et responsabilité au service d'un projet
- Analyser ses actions en situation professionnelle, s'autoévaluer pour améliorer sa pratique
- Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité sociale et environnementale
- Prendre en compte la problématique du handicap et de l'accessibilité dans chacune de ses actions professionnelles

Compétences spécifiques

- Décrire et analyser les principales évolutions de l'histoire du christianisme (croyances, doctrines, pratiques, institutions) en lien avec le contexte culturel et sociétal
- Expliquer les principes constitutifs du catholicisme, et rendre compte de leur évolution
- Analyser un fait, une notion, un problème en les situant dans l'histoire du christianisme, ainsi que dans celle des autres religions monothéistes (judaïsme et islam)
- Analyser de manière critique les textes fondateurs du christianisme, le cas échéant en lisant les textes bibliques dans leur langue originale (en particulier hébreu, grec ou latin), en appliquant l'exégèse historico-critique enrichie par de nouvelles approches, et en rendant compte de la diversité des interprétations possibles d'un même texte
- Proposer une analyse personnelle d'un texte biblique ou de sa réception dans la société et la culture
- Analyser et commenter de manière précise et distanciée des documents ou des discours à caractère théologique, philosophique, historique et religieux, en particulier ceux en rapport avec le catholicisme, en tenant compte de leur contexte et milieu de production
- Identifier, dans une œuvre (littéraire, artistique, musicale, cinématographique, etc.), des éléments relevant de traditions religieuses, en particulier la tradition chrétienne, en explicitant ses sources
- Analyser et expliquer la place et le rôle du religieux et des pratiques religieuses dans les sociétés européennes contemporaines, les débats actuels sur le religieux dans la sphère publique et les défis principaux auxquels sont confrontées les institutions ecclésiales et les sociétés contemporaines
- Analyser une question de société ou une situation impliquant le religieux dans ses différentes dimensions (ecclésiale, sociale, éthique, culturelle et institutionnelle), en mobilisant les notions fondamentales d'un ou plusieurs champs disciplinaires de la théologie catholique
- Participer à des actions et des projets impliquant le religieux, l'inter-religieux ou le dialogue entre religion et société
- Expliquer de manière raisonnée son positionnement théologique et les différences avec celui des autres, en contexte ecclésial ou non ecclésial
- Rédiger des documents ayant trait à la théologie (en particulier catholique), la philosophie et la religion pour différents supports de communication
- Animer des activités ecclésiales ou pastorales en tenant compte des besoins spécifiques des publics et du cadre de la structure d'accueil
- Préparer et dispenser un enseignement de religion et de culture religieuse

Dans certains établissements, d'autres compétences spécifiques peuvent permettre de décliner, préciser ou compléter celles qui sont proposées dans le cadre de la mention au niveau national. Pour en savoir plus se reporter au site de l'établissement.

Blocs de compétences

RNCP39475BC01 — Utiliser les outils numériques de référence

LISTE DE COMPÉTENCES

Utiliser les outils numériques de référence et les règles de sécurité informatique pour acquérir, traiter, produire et diffuser de l'information ainsi que pour collaborer en interne et en externe

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc.

Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction de la voie d'accès à la certification.

RNCP39475BC02 — Exploiter des données à des fins d'analyse

LISTE DE COMPÉTENCES

- Identifier et sélectionner avec esprit critique diverses ressources dans son domaine de spécialité pour documenter un sujet
- Analyser et synthétiser des données en vue de leur exploitation
- Développer une argumentation avec esprit critique

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc.

Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction de la voie d'accès à la certification.

RNCP39475BC03 — S'exprimer et communiquer à l'oral, à l'écrit, et dans au moins une langue étrangère

LISTE DE COMPÉTENCES

- Se servir aisément des différents registres d'expression écrite et orale de la langue française
- Communiquer par oral et par écrit, de façon claire et non ambiguë, dans au moins une langue étrangère

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc.

Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction de la voie d'accès à la certification.

RNCP39475BC04 — Se positionner vis à vis d'un champ professionnel

LISTE DE COMPÉTENCES

- Identifier et situer les champs professionnels potentiellement en relation avec les acquis de la mention ainsi que les parcours possibles pour y accéder
- Caractériser et valoriser son identité, ses compétences et son projet professionnel en fonction d'un contexte
- Identifier le processus de production, de diffusion et de valorisation des savoirs

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc.

Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction de la voie d'accès à la certification.

RNCP39475BC05 — Agir en responsabilité au sein d'une organisation professionnelle

LISTE DE COMPÉTENCES

- Situer son rôle et sa mission au sein d'une organisation pour s'adapter et prendre des initiatives
- Travailler en équipe et en réseau ainsi qu'en autonomie et responsabilité au service d'un projet
- Analyser ses actions en situation professionnelle, s'autoévaluer pour améliorer sa pratique
- Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité sociale et environnementale
- Prendre en compte la problématique du handicap et de l'accessibilité dans chacune de ses actions professionnelles

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc.

Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction de la voie d'accès à la certification.

RNCP39475BC06 — Traiter un problème relevant de l'histoire du christianisme et de l'Eglise catholique

LISTE DE COMPÉTENCES

- Décrire et analyser les principales évolutions de l'histoire du christianisme (croyances, doctrines, pratiques, institutions) en lien avec le contexte culturel et sociétal
- Expliquer les principes constitutifs du catholicisme, et rendre compte de leur évolution
- Analyser un fait, une notion, un problème en les situant dans l'histoire du christianisme, ainsi que dans celle des autres religions monothéistes (judaïsme et islam)

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc.

Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction de la voie d'accès à la certification.

RNCP39475BC07 — Analyser de manière critique des documents ou œuvres à caractère théologique et religieux, en particulier ceux en rapport avec le catholicisme

LISTE DE COMPÉTENCES

- Analyser de manière critique les textes fondateurs du christianisme, le cas échéant en lisant les textes bibliques dans leur langue originale (en particulier hébreu, grec ou latin), en appliquant l'exégèse historico-critique enrichie par de nouvelles approches, et en rendant compte de la diversité des interprétations possibles d'un même texte
- Proposer une analyse personnelle d'un texte biblique ou de sa réception dans la société et la culture
- Analyser et commenter de manière précise et distanciée des documents ou des discours à caractère théologique, philosophique, historique et religieux, en particulier ceux en rapport avec le catholicisme, en tenant compte de leur contexte et milieu de production
- Identifier, dans une œuvre (littéraire, artistique, musicale, cinématographique, etc.), des éléments relevant de traditions religieuses, en particulier la tradition chrétienne, en explicitant ses sources

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc.

Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction de la voie d'accès à la certification.

RNCP39475BC08 — Intervenir dans une situation impliquant la religion, en mobilisant les approches et outils de la théologie catholique

LISTE DE COMPÉTENCES

- Analyser et expliquer la place et le rôle du religieux et des pratiques religieuses dans les sociétés européennes contemporaines, les débats actuels sur le religieux dans la sphère publique et les défis principaux auxquels sont confrontées les institutions ecclésiales et les sociétés contemporaines
- Analyser une question de société ou une situation impliquant le religieux dans ses différentes dimensions (ecclésiale, sociale, éthique, culturelle et institutionnelle), en mobilisant les notions fondamentales d'un ou plusieurs champs disciplinaires de la théologie catholique
- Participer à des actions et des projets impliquant le religieux, l'inter-religieux ou le dialogue entre religion et société

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc.

Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction de la voie d'accès à la certification.

RNCP39475BC09 — Contribuer à la diffusion et à la médiation de la théologie catholique et de la culture religieuse en contexte ecclésial ou non ecclésial

LISTE DE COMPÉTENCES

- Expliquer de manière raisonnée son positionnement théologique et les différences avec celui des autres, en contexte ecclésial ou non ecclésial
- Rédiger des documents ayant trait à la théologie (en particulier catholique), la philosophie et la religion pour différents supports de communication
- Animer des activités ecclésiales ou pastorales en tenant compte des besoins spécifiques des publics et du cadre de la structure d'accueil
- Préparer et dispenser un enseignement de religion et de culture religieuse

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc.

Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction de la voie d'accès à la certification.

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

- P : Enseignement
P 85.59B : Autres enseignements
- S : Autres activités de services
S94.91 : Activités des organisations religieuses
- O : Administration publique
O84.12.14 : Tutelle des services récréatifs, culturels et religieux
- J : Information et communication
J58.1 : Édition de livres et périodiques et autres activités d'édition
- R : Arts, spectacles et activités récréatives
R91 : Bibliothèques, archives, musées et autres activités culturelles
- Associations humanitaires (enfance, jeunesse, aînés)
- Entreprise (services RH, diversité...)
- Associations religieuses ou laïques
- Institutions religieuses
- Institutions nationales ou internationales
- Communauté ecclésiale
- Tourisme/patrimoine
- Pastorale du tourisme
- Médiation culturelle

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

- Animateur d'activités pastorales, chargé de mission pastorale
- Intervenant dans les associations socioculturelles et socioéducatives
- Rédacteur de contenus spécialisés en rapport avec la religion chrétienne et la théologie catholique

Les diplômés peuvent également occuper des emplois de :

- Formateur ou assistant de formation d'agents pastoraux
- Documentaliste

Sous réserve de reconnaissance de l'organisation religieuse :

- Prêtre catholique
- Diacre
- Catéchète

Sous réserve de reconnaissance de l'organisation religieuse et du ministère public compétent :

- Aumônier (en complément de la formation civile et civique requise)
- Intervenant (dans le primaire) ou professeur (dans le secondaire) de culture religieuse ou d'enseignement religieux dans les établissements scolaires des départements du Bas-Rhin, du Haut-Rhin et de la Moselle

Après réussite au concours :

- Bibliothécaire

RÈGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

Sous réserve de reconnaissance de l'organisation religieuse et du ministère public compétent :

- Aumônier (en complément de la formation civile et civique requise) - Décret n° 2017-756 du 3 mai 2017 relatif aux aumôniers militaires, hospitaliers et pénitentiaires et à leur formation civile et civique
- Intervenant (dans le primaire) ou professeur (dans le secondaire) de culture religieuse ou d'enseignement religieux dans les établissements scolaires des départements du Bas-Rhin, du Haut-Rhin et de la Moselle

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Faible (2/5) Moyenne pondérée par l'emploi ; les familles ci-dessous s'échelonnent de 1 à 3 sur 5.
Facteurs principaux	Intensité d'embauche, Non-durabilité de l'emploi, Non-attractivité salariale
Salaire médian (mensuel)	2 077 €
Familles professionnelles (FAP)	U0X80 — Assistants de la communication · tension 1/5 (Très faible) U0X90 — Cadres de la communication · tension 1/5 (Très faible) U0X91 — Cadres et techniciens de la documentation · tension 1/5 (Très faible) V5X81 — Professionnels de l'animation socioculturelle · tension 3/5 (Modérée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	77 005
Jugés difficiles à recruter	42 %
Emplois saisonniers	57 %
Familles professionnelles (FAP)	U0X80 — Assistants de la communication U0X90 — Cadres de la communication U0X91 — Cadres et techniciens de la documentation V5X81 — Professionnels de l'animation socioculturelle W0X80 — Professeurs des écoles W0X90 — Professeurs du secondaire

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, Apprentissage, Contrat de professionnalisation, VAE

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE, FORMATION CONTINUE, APPRENTISSAGE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION

Leur composition comprend :

- une moitié d'enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation
- des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements
- des professionnels qualifiés n'ayant pas contribué aux enseignements

COMPOSITION DU JURY — VAE

Articles L6411-1 à L6423-3 du Code du travail

Financement en alternance (NPEC)

Niveau de prise en charge d'un contrat d'apprentissage par les OPCO, fixé par France compétences par branche professionnelle (CPNE).

Prise en charge usuelle	8 933 €
Selon la branche	6 000 € – 9 865 €
Prise en charge	Branches concernées
8 933 €	Valeur par défaut · 209 branches
9 865 €	CPNE Travail Temporaire, CPNEFP de l'enseignement privé indépendant

8 000 €	CPNE de l'édition de livres, de l'édition phonographique et de l'édition de musique
6 000 €	CPNEFP de la métallurgie

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement	31/08/2029
Date de dernière délivrance possible	31/08/2033

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

Données en open data : Insertion professionnelle des diplômés

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/39475/>

Où se former

Formations référencées	4
Organismes	2
Régions couvertes	2
Prix indicatif	804 € – 7 103 €
Durée	60 – 563 h

Offre de formation — MonCompteFormation (Caisse des Dépôts), licence ouverte.

Entrées et sorties de formation

Entrées en formation	6
Parcours menés à terme	4
Taux d'achèvement	67 %
Période	09/2025 – 06/2026

Entrées et sorties — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.

Demande CPF — formations engagées

Dossiers CPF engagés	7
Montant total engagé	13 107 €
Coût moyen par dossier	1 872 €
Durée moyenne	478 h
Période	06/2025 – 09/2025
France compétences	95 %
Reste à charge titulaire	5 %

Formations engagées via le CPF — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.